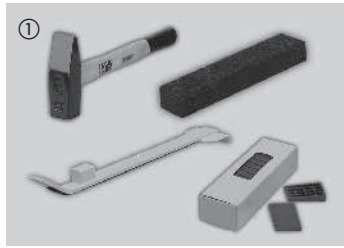


Instructions de pose pour parquet avec Lock Connect

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Veillez toujours respecter les instructions de pose jointes à chaque colis. Les instructions jointes doivent impérativement être respectées.



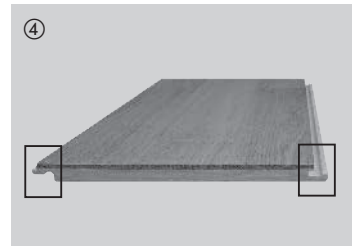
Outils de pose : cale de frappe, cales biseautées en PE, barre d'assemblage, marteau (au moins 800 g), crayon et pour couper une simple scie à main suffit.



Sur les chapes neuves et lors d'une pose sur un sol chauffant, une feuille de polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur doit toujours être posée. Les raccords des couches de film doivent se chevaucher sur environ 30 cm. Relever le film sur le mur et le couper après le montage des plinthes sur l'arête supérieure de ces dernières.



Pour l'isolation phonique et l'égalisation des petites aspérités, il convient de dérouler jusqu'aux bords un rouleau de liège de 2 mm d'épaisseur. D'autres sous-couches isolantes alternatives sont également disponibles parmi notre gamme d'accessoires. Le carton bitumé et la moquette ne se prêtent pas à l'isolation phonique. **Tout parquet avec une sous-couche isolante contrecollée n'est pas compatible avec une pose collée en plein.**



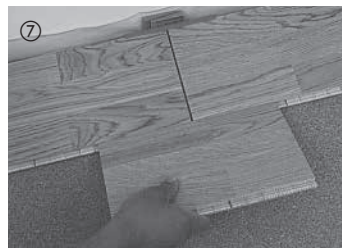
côté languette / côté rainure



La première lame est posée au coin droit de la pièce et maintenue par des cales biseautées en PE (respecter un jeu de dilatation de 10–15 mm par rapport au mur). Les éléments sont toujours posés avec la languette côté mur.



Les lames de la première rangée sont assemblées à l'horizontale sur le petit bout de la lame avec le marteau et la cale de frappe.



Remarque importante : Pour un assemblage exacte des éléments dans la zone frontale, il faut utiliser une coupe d'élément de recouvrement dans la zone du bord de longueur.



La dernière lame de la première rangée est coupée respectant le jeu de dilatation de 10–15 mm par rapport au mur et assemblée avec la barre d'assemblage. Pour commencer la prochaine rangée, il convient d'utiliser le reste de la première rangée. Ainsi on évite trop de chutes. Attention : décalage des joints en bout d'élément d'au moins 50 cm.



Les autres éléments sont posés lame par lame. Pour ce faire, les lames sont d'abord emboîtées en biais sur la longueur sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison.



Si nécessaire, taper doucement avec la cale de frappe.



Chaque élément est ensuite assemblé à l'horizontale avec l'élément de droite par le petit bout de la lame à l'aide du marteau et de la cale de frappe ou avec la barre d'assemblage pour les éléments posés le long des murs.



Découper et percer des ouvertures pour les tuyaux de chauffage sortant du sol (selon la taille des tuyaux et sans oublier le jeu de dilatation).



Pour maintenir le jeu de dilatation aux seuils des portes, utiliser toujours un système de profil adapté. Procéder de la même manière pour la pose « continue » dans une pièce contiguë. Dans ce cas, un joint de dilatation est nécessaire, il sera masqué avec un profil de même-niveau. Un jeu de dilatation d'environ 5 mm sera respecté dans le profil. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l'épaisseur de l'élément pour que le parquet puisse se dilater sous le montant.



Couper les grands côtés des éléments de la dernière rangée en tenant compte du jeu de dilatation de 10 à 15 mm et les emboîter.



Une fois la pose terminée, il est impératif d'enlever les cales. Visser les plinthes (avec ou sans système à clips) – C'est terminé !

Remarques générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Mesures à prendre avant la pose :

Ouvrir les paquets juste avant la pose. Durant les mois d'hiver, les éléments, dans leur emballage d'origine encore fermé, doivent être acclimatés à la température de pose d'environ 18 °C.

Important : avant de procéder à la pose, contrôler à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défaut, ni détérioration visible et vérifier leur couleur et leur structure. Pour obtenir un aspect homogène du choix, il est conseillé de prendre de la marchandise de différents colis du même article. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Sens de pose :

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce, telle une fenêtre donnant sur une terrasse. Les éléments doivent être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces petites paraîtront plus grandes par l'emploi d'essences de bois clairs. Dans le cas de la pose flottante, la longueur ou la largeur du sol à recouvrir ne doit pas dépasser 10 m. Si la longueur ou la largeur de la pièce est supérieure à 10 m, il sera nécessaire de poser des profils pour joints de dilatation.

- Dans les couloirs et les pièces étroites, veillez à toujours poser les éléments dans le sens de la longueur.

- Pour les plans d'ensemble en forme de T, L ou U, il convient de séparer les surfaces partielles avec des systèmes de profil adaptés.

Nous recommandons une pose collée en plein dans les zones industrielles/publiques. Demandez nos instructions spéciales de pose collée en plein auprès de votre revendeur. Tout parquet avec une sous-couche isolante contrecollée n'est pas compatible avec une pose collée en plein.

Préparation du support : le support doit être plat, sec et solide. La norme DIN correspondante est à respecter. Par exemple, les chapes en ciment, les chapes en asphalte coulé, les panneaux de particules V100 ou d'anciens revêtements de sol comme des revêtements en céramique ou en feutre sont appropriés.

Contrôle du degré d'humidité :

Il convient de s'assurer comme il se doit que le support est prêt à la pose avec des appareils de mesure appropriés (utilisant la méthode du carbure).

Teneur limite en humidité sans chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 2,0$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,5$ % CM-Masse

Teneur limite en humidité avec chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 1,8$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,3$ % CM-Masse

Prière de prendre en compte les mesures préparatoires pour la pose sur sols chauffants qui sont décrites dans ces instructions de pose ou disponibles sur notre site Internet. Il convient par ailleurs de s'assurer que le procès-verbal pour le chauffage de la chape préalablement à la pose a été dûment signé par le donneur d'ordre.

Pose sur un sol chauffant :

Lors d'une pose sur un chauffage au sol, la chape doit être réalisée conformément à la norme DIN 18353. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur.

Entretien :

Vous trouverez des instructions détaillées dans notre guide d'entretien disponible chez votre revendeur HARO.

Parquet avec vitrification :

Nettoyage à sec : Pour le nettoyage du parquet, il suffit le plus souvent d'utiliser un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur.

Nettoyage humide/entretien : Nous conseillons de procéder régulièrement à un nettoyage humide du sol avec clean & green active dilué ou clean & green natural, en fonction du degré de salissure.

Nettoyage intensif : Pour éviter un encrassement trop important de votre sol, nous vous recommandons de procéder régulièrement à un nettoyage intensif de votre sol avec clean & green active. Après chaque nettoyage intensif, nous vous conseillons de compléter l'entretien avec clean & green natural.

Parquet avec finition huilée/cirée :

Premier entretien : Un premier entretien n'est pas nécessaire après la pose. Plus on ménage la surface pendant les huit premiers jours suivant la pose, plus on augmente sa longévité. Si l'on ne peut éviter de mettre le sol à rude épreuve au cours des premiers jours, il sera possible de recouvrir le sol de carton ondulé ou de carton d'emballage. Celui-ci sera retiré dès qu'il ne sera plus absolument nécessaire.

Nettoyage à sec : Pour le nettoyage du parquet avec une finition huilée et cirée, il suffit le plus souvent d'utiliser un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur.

Nettoyage humide : Nous conseillons de procéder à un nettoyage humide du sol avec clean & green natural dilué dans l'eau, en fonction du degré de salissure.

Entretien : Procédez, de temps en temps, selon la sollicitation à laquelle votre parquet, huilé et ciré, est soumis, à un nettoyage avec clean & green aqua oil. Il est particulièrement recommandé de procéder à cet entretien si de fortes sollicitations ont provoqué des détériorations visibles sur votre sol.

Rénovation : La surface de votre parquet, huilée et cirée, est réparable partiellement. Les rayures, les petites brûlures et même les taches de peinture peuvent être retouchées grâce au Baume à l'huile.

Attention : Laver la surface avec une serpillière bien essorée. Ne pas laver avec trop d'eau. Il faut absolument éviter de laisser de l'eau sur la surface. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du parquet.

Température et humidité ambiantes :

La préservation de votre parquet ainsi que votre bien-être exigent une atmosphère saine, c'est-à-dire de maintenir une humidité relative de l'air d'env. 30-60 % et une température ambiante d'env. 20 °C. Pour maintenir, durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air à un degré constant, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Ainsi, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Mesures préventives pour protéger vos sols :

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN 12529 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.

Respect de l'environnement et mise au rebut :

Veillez à utiliser des colles à faible émission. Procédez au démontage du sol dans le sens inverse de la pose. La mise au rebut doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations en vigueur au niveau local et national.

07/17

Sous réserve de modifications techniques.